

Communiqué des Maires des communes de l'Isère attachées au service public postal.

Maires de communes très diverses de l'Isère ayant encore un bureau de poste de plein exercice, nous partageons notre attachement au service public postal.

Ce service de « liens » est un facteur essentiel de cohésion sociale et citoyenne à l'échelle de la société et contribue au dynamisme économique de nos communes : quel avenir pour nos commerces si le service postal disparaît ?

Or, en Isère, de nombreuses communes sont pressées par La Poste de transformer les bureaux de poste encore présents sur leur territoire en agence postale communale ou en relais postal commerçant.

Une telle orientation est inacceptable parce qu'elle détériore la qualité du service et génère de nouvelles charges pour nos communes déjà confrontées à des contraintes budgétaires de plus en plus dures.

Mais une telle orientation devient intolérable quand elle s'accompagne de méthodes qui relèvent du chantage et de la dégradation délibérée du service public postal. Ces méthodes aboutissent de fait à vider de tout contenu les engagements pris par la direction de La Poste par la signature du contrat de présence postale territoriale.

Ici les fermetures ponctuelles pour insuffisance de personnel se multiplient, là un bureau est fermé plusieurs semaines, ailleurs une effraction devient prétexte à la fermeture d'un bureau qui ne sera pas rouvert avant plusieurs mois, partout des baisses des horaires d'ouverture des bureaux sont décidées sans qu'il soit tenu compte des besoins de nos populations et des enjeux de vitalité sociale et commerciale de nos territoires.

Nous, maires de communes de l'Isère, n'acceptons pas d'être mis devant le fait accompli par la Direction de La Poste, et collectivement, affirmons notre refus des transformations de bureaux en agences communales ou relais et notre exigence du maintien d'un service public postal en adéquation avec les besoins de nos populations, comme le prévoit le contrat de présence postale territoriale.

Nous tenons aujourd'hui à alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur notre exigence que l'évolution nécessaire du service postal réponde aux besoins de nos communes et de leurs habitants.